

HUBERDEAU



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES LAURENTIDES
MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ D'HUBERDEAU, AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ QUE :

Lors de la session régulière du conseil qui se tiendra mardi le 14 mai 2024 à la salle du conseil sise au 101, rue du Pont à Huberdeau, à compter de 19h00, le conseil se prononcera sur une demande de dérogation mineure pour le 112-118, rue Bellevue à Huberdeau.

Nature de la demande :

Permettre que le bâtiment principal existant soit localisé à environ 5.64 mètres de la ligne avant au lieu de 6 mètres, le tout tel qu'exigé à l'article 6.2.1 du règlement de zonage numéro 199-02 et amendements présentement en vigueur.

Identification du site concerné :

112-118, rue Bellevue à Huberdeau.

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

DONNÉ À HUBERDEAU, ce 24 avril 2024.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Michael Doyle', is written over a horizontal line.

Michael Doyle
Directeur général et greffier-trésorier